

Observatoire bruxellois de l'Emploi

Les femmes rentrantes en Région de Bruxelles-Capitale.

7 décembre 2015

Stéphane Thys

Coordinateur

Directeur



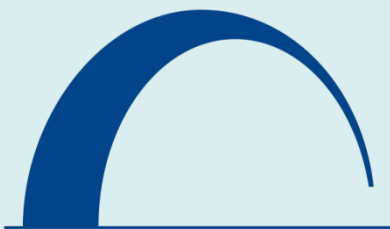
PLAN

- Introduction
- La notion de femmes rentrantes ; des définitions plurielles
- Les femmes rentrantes versus femmes sortantes
- Essai de quantification et contexte bruxellois
- La problématique spécifique des femmes rentrantes
- Pistes d'actions et mesures concrètes



INTRODUCTION

- Pourquoi s'intéresser aux femmes rentrantes ?
- Contexte d'émergence de la problématique chez Actiris
- Difficilement identifiable (absence de statut) et quantifiable
- Difficultés rencontrées dans le chemin vers l'emploi : problème de déqualification dû à l'inactivité et a priori négatif des recruteurs
- Les femmes rentrantes comme figure spécifique des inégalités persistantes sur l'axe du genre

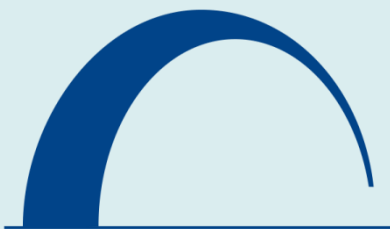


HISTORIQUE : émergence de la question des femmes rentrantes

Arrêté royal de 1989 portant exécution de la loi-programme de déc. 1988 : Extension de la notion de groupe à risques vise :

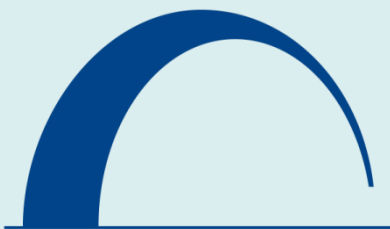
« ...le demandeur d'emploi qui souhaite réintégrer le marché du travail et remplit simultanément les conditions suivantes :

- ne pas avoir bénéficié d'allocations de chômage ou d'allocations d'interruption de carrière au cours de la période de 3 ans qui précède son engagement
- ne pas avoir exercé une activité professionnelle au cours de la période de 3 ans qui précède son engagement
- avant la période de 3 ans, visée au 1° et 2°, avoir interrompu son activité professionnelle, ou n'avoir jamais commencé une telle activité »



HISTORIQUE : émergence du terme « femmes rentrantes »

- Le terme de femmes rentrantes fera son apparition en 1990 sous la plume de deux chercheuses (Tine Van Regenmortel et Rita Vanderloo)
- A l'époque, cette étude estimait que les femmes au foyer demandeuses d'emploi représentaient entre 28 et 38% des femmes au foyer
- L'étude de la KUL concluait que les femmes rentrantes constituaient une forme cachée de chômage et un groupe à risques « pas comme les autres »



Essai de définitions des femmes rentrantes (1)

Pluralité de définitions selon les contextes institutionnels et de recherche

- Femmes âgées de 25 à 49 ans qui ont généralement interrompu volontairement ou non une carrière professionnelle pour des raisons familiales et qui souhaitent réintégrer le marché du travail
 - ↳ Pas d'indication sur la durée du retrait du marché du travail
 - ↳ Exclut les femmes « entrantes » tardivement (> 50 ans)
 - ↳ Exclut les chômeuses de longue durée
 - ↳ Exclut les ex-demandeuses d'emploi



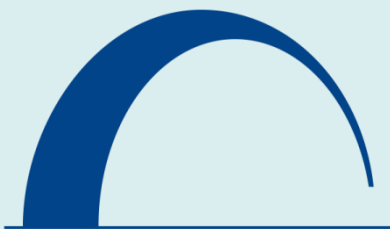
Essai de définition des femmes rentrantes (2)

- Données EFT : chômeuses BIT de 25 à 49 ans qui étaient inactives (s'occupaient de leur foyer) un an avant l'**enquête EFT**
- Certaines études comme celles de Dieu et Delhaye intègrent dans la définition de femmes rentrantes la notion de chômeuse de longue durée
- Pour satisfaire à l'appellation « femme rentrante » qui n'est autre qu'une demandeuse d'emploi non identifiée, il convient de correspondre aux critères qu'utilise le BIT pour définir un chômeur, à savoir
 - ↳ être inoccupé
 - ↳ être disponible
 - ↳ être à la recherche d'un emploi



Essai de définition des femmes rentrantes (3)

- Femmes rentrantes versus femmes entrantes
- On présente souvent la femme rentrante comme une femme diplômée qui, après avoir interrompu son activité professionnelle, fréquemment pour raisons familiales, décide de réintégrer le marché de l'emploi mais la réalité bruxelloise ne se limite pas – loin s'en faut – à ce seul cas de figure
- Aucune condition de diplôme n'est requise



Essai de définition des femmes rentrantes (4)

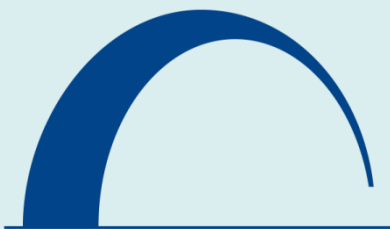
Ne sont donc pas considérées comme femmes rentrantes

- Celles qui arrivent sur le marché de l'emploi après leurs études
- Celles qui reviennent après une interruption liée à un congé parental, à une pause carrière
- Les chômeuses de longue durée (cf étude Dieu)



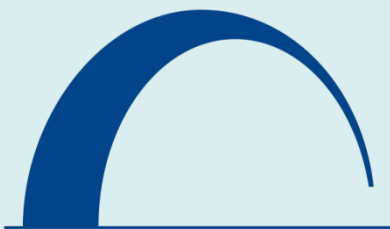
Aperçu des modalités et motifs de retrait du marché du travail (extrait de A-M Dieu et Delhayé, 2009)

- Raisons familiales
 - ↳ Garde et/ou éducation des enfants
 - ↳ impossibilité de faire face à la conciliation des temps de vie
- Expatriation
- Tradition familiale
- « Soumission à la volonté du conjoint »
- Désir de passer du temps avec son nouveau-né
- Manque de place d'accueil pour les 0-3 ans (cf résultats du Baromètre de la Ligue des Familles)
- Gestion des horaires scolaires
- Prise en charge de proches dépendants



Aperçu des motivations du retour sur le marché

- Souhait de quitter le rôle, peu valorisé, de femme au foyer
 - ↳ enfant en âge de fréquenter l'école primaire ou secondaire
- Nécessité financière (séparation ou difficultés pécuniaires du conjoint)
- Opportunité de réinsertion sur le marché de l'emploi suite à une évolution ou un changement des conditions de vie (retour d'expatrié, obtention d'une place dans une crèche,...)

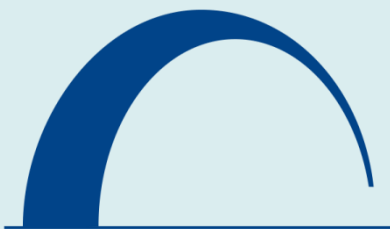


Femmes rentrantes : modalités de (ré)insertion professionnelle (1)

Quel retour ?

- ↳ Retour contraint
 - Contrainte financière
 - Aucune organisation
 - Acceptation travail sans lien avec aspirations et/ou compétence

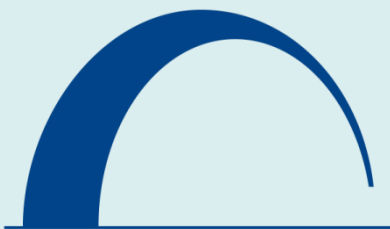
- ↳ Retour souhaité => préparé, planifié
 - Souvent sans contrainte financière



Femmes rentrantes : modalités de (ré)insertion professionnelle (2)

- ↳ Facteurs favorisant un retour
 - Participation à des activités bénévoles
 - Préparation de retour via un suivi de formation
 - Réseau social créé et/ou élargi
 - Créations artistiques et/ou artisanales
 - Travail occasionnel, non déclaré
 - Processus d'aller-retour sur le marché du travail déclaré

- ↳ Retour à temps partiel



Opportunités de reconversion professionnelle

(Anne-Marie Dieu et Christine Delhayé, 2005)

Les reconversions totales

- Ce type de retour suppose en général de suivre une nouvelle formation ou d'accéder à une formation durant la période de retrait

Les reconversions partielles

- Sont le fait de femmes qui vont changer de métier tout en restant dans un domaine d'activité proche et de formations correspondant à la période antérieure au retrait
- Le retour à l'emploi correspond plus souvent à un changement de statut : salarié => indépendant (1 sur 4)



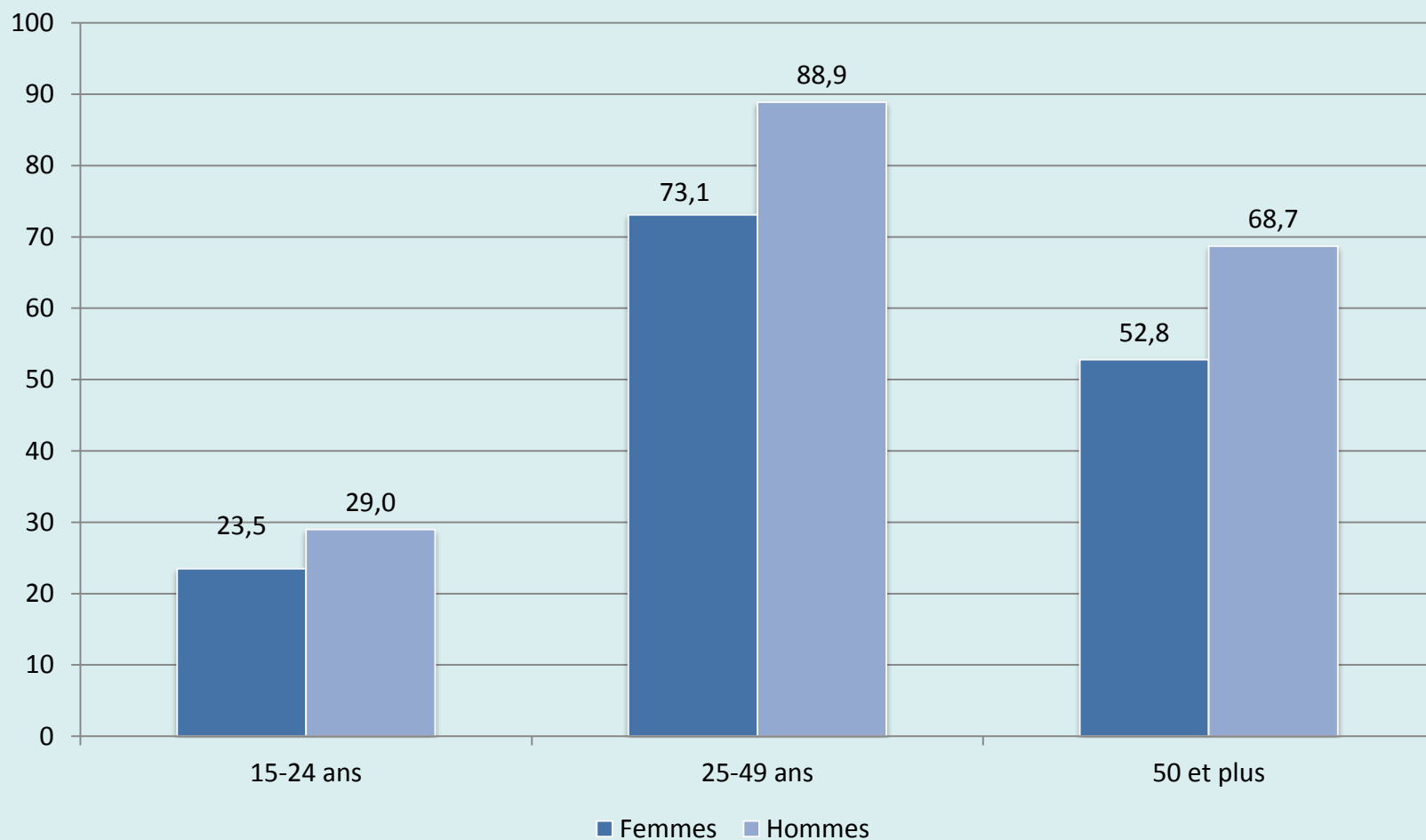
Observatoire bruxellois de l'Emploi

Les femmes rentrantes

Quelques repères statistiques dans le contexte bruxellois

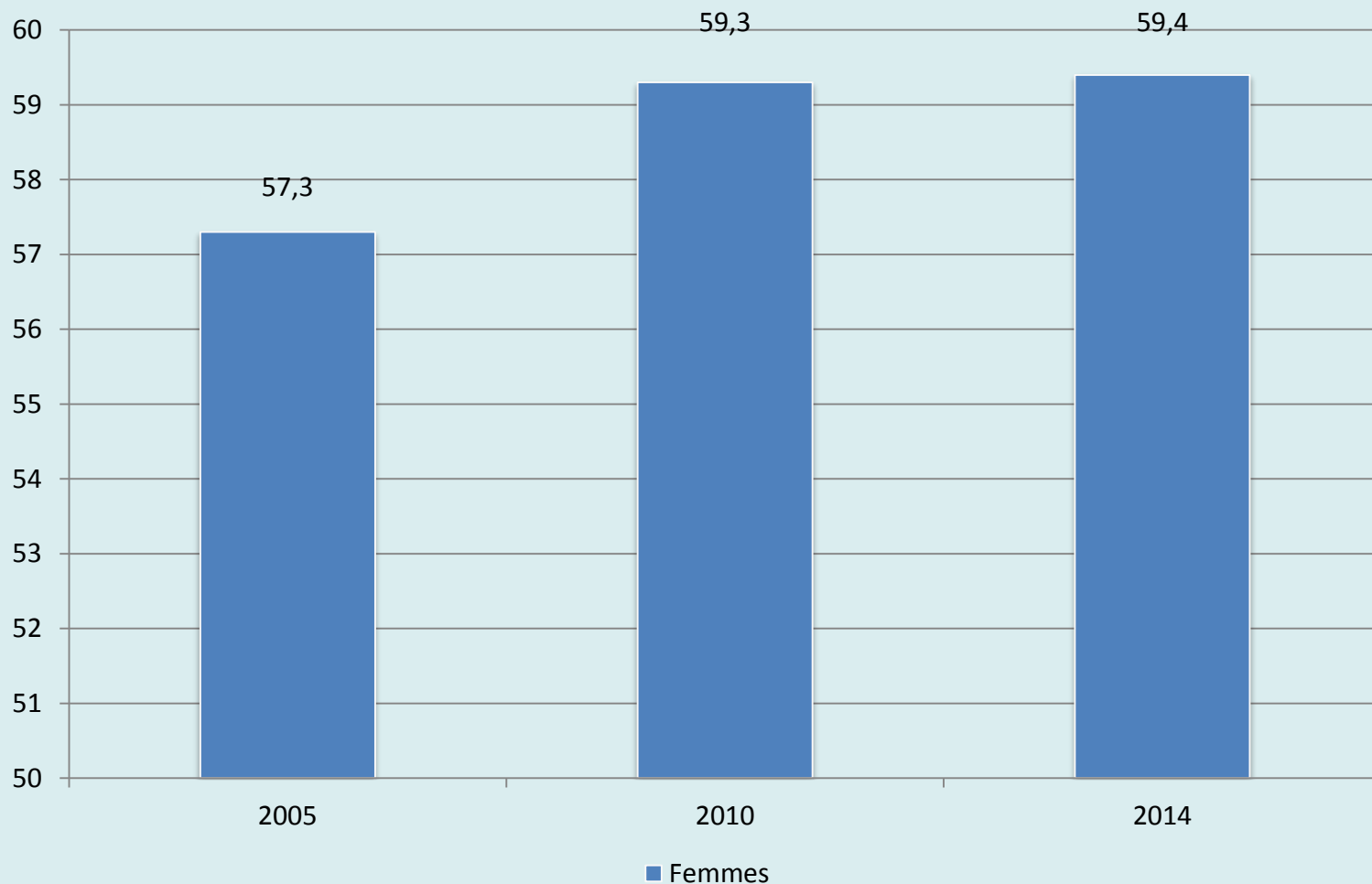


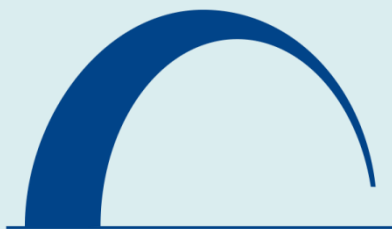
Taux d'activité selon le genre et l'âge en RBC en 2014





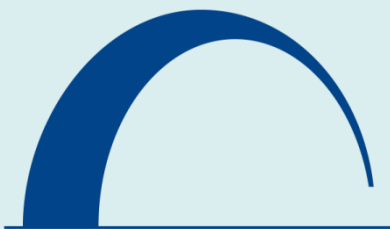
Evolution du taux d'activité des femmes en RBC en 2014





Taux d'activité des femmes selon l'âge et l'origine en RBC en 2012

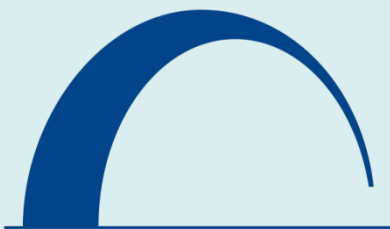
	Belge	Maghrébin	Autre Africain	Total Femmes
30-39 ans	88,3%	52,7%	53,3%	61,3%
40-49 ans	83,8%	49,3%	61,3%	62,9%
50-60 ans	74,2%	30,6%	54,1%	56,9%



Niveau d'études des femmes Hors UE DEI en RBC en 2014

	FAIBLE	MOYEN	ELEVE
Nombres de femmes	7.327	534	297
% de femmes	89,8 %	6,5 %	3,6 %

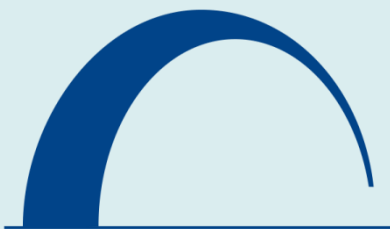
7.327 Femmes de niveau faible dont 6.748 de « autres études »



Estimation des femmes rentrantes en 2014

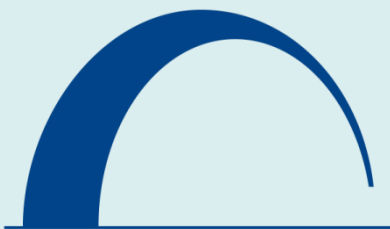
- Estimation de la proportion de femmes rentrantes entre 25 et 49 qui s'occupait de son foyer avant de devenir chômeuses BIT en RBC (2014) (moyenne sur 5 ans)

	Nombre de femmes	En %
25 - 49 ans	4.417	16,0 %
Total	5.504	14,6 %



Comparaison régionale de la proportion de femmes rentrantes en 2014

	RBC	Région flamande	Région wallonne	Belgique
25 - 49 ans	16,0 %	9,7 %	8,0 %	10,5 %
Total	14,6 %	6,8 %	6,6 %	8,4 %



Familles monoparentales

- 10,8% de la part des ménages sont des familles monoparentales en RBC (2006)
- 13,9 % de mères seules de 20 – 49 ans (sur l'ensemble des femmes de 20 – 49 ans)
- 89,5 % des femmes qui ont gardé les enfants après séparation



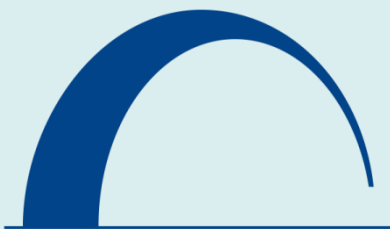
Les femmes rentrantes : des chercheuses d'emploi confrontées à des difficultés spécifiques (1)

- ↳ Difficultés liées à leur absence de statut -> pas d'accès aux plans d'embauche, public non-prioritaire,
- ↳ Non-reconnaissance des spécificités, des difficultés que rencontrent les femmes rentrantes
- ↳ Difficultés liées à la perception parfois négative des employeurs



Les femmes rentrantes : des chercheuses d'emploi confrontées à des difficultés spécifiques (2)

- ↳ Difficulté d'insertion suite au temps d'arrêt et pénalisation au niveau de l'âge de retour
- ↳ Compétences acquises pendant l'inactivité peu ou pas valorisées en termes d'employabilité
 - Durant leur période d'inactivité
 - > activités (bénévolat formel/informel, activités artistiques, formations, ...)
 - > développement de nouvelles compétences



Proposition de pistes d'actions

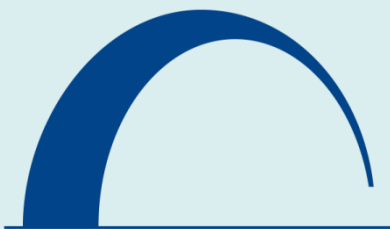
Au niveau d'Actiris :

- ↳ reconnaissance institutionnelle et catégorielle de leur statut
- ↳ mise en place d'une structure de type ARAE ajustée à leur problématique
- ↳ lancement d'une campagne médiatique visant spécifiquement cette catégorie de femmes
- ↳ adaptation de notre site en vue d'une rubrique spécifiquement dédiée aux femmes rentrantes
- ↳ analyse des possibilités et opportunités d'ouvrir un certain nombre d'emplois subventionnés dans la catégorie des femmes rentrantes
- ↳ Développer une gestion des transitions entre inactivité-activité et plus globalement une meilleure politique de conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle



Initiatives diverses

- Cellule Back To Work d'Actiris
 - ⇒ Afin de bénéficier d'une partie de l'offre de services d'Actiris, les femmes rentrantes doivent s'inscrire comme demandeuses d'emploi libres. Cette catégorie d'inscrites bénéficie d'un nombre réduit de droits et ne couvre qu'une minorité des femmes concernées.
- Rôles des associations de terrains → partenariat
- Impulse « Women in Brussels »
 - Partenariat
 - Question de l'entreprenariat féminin
- Commune de Woluwe-St-Pierre :
 - Création d'ateliers « Projet de femmes » qui visent plutôt des femmes qualifiées



Observatoire bruxellois de l'Emploi

Merci pour votre attention !